



Rosny 78 karaté club
KARATE
KARATE CONTACT
BODY KARATE
KRAV-MAGA



Ctrl+V
pour coller
la photo

Fiche d'inscription saison 2026/2027

<https://www.karaterosnysurseine.fr/>



[Karaté ROSNY 78](#)

Pour toutes questions : karaterosny78@gmail.com

Nom : Prénom :

Tel. Domicile : Tel. Portable : Tel.Urgence :

Mail : Date de naissance :

Nb d'années de licence : N° de licence : Grade :

Adresse postale :

Tarifs / Cours

190€ Karaté enfants débutants et avancés (de 6 à 15 ans) - 2 x 1h/semaine

180€ Baby Karaté (à partir de 4 ans) - 1h/semaine

250€ Karaté adultes (à partir de 16 ans) - 2 x 1h30/semaine

150€ Karaté contact - 1h30/semaine

150€ Krav Maga - 1h/semaine

Pass sport

130€ Body karaté - 1h/semaine

Pass+

+ 33€ adhésion au club

+ 39€ Licence fédération

Total : €

Etablir les chèques à l'ordre du « Rosny 78 karaté club

Paiement des cours en 3 fois par chèque

Possibilité de payer par virement bancaire

50 % de remise sur les cours à partir du **3ème enfant** d'une même fratrie, cours gratuit pour le 4ème

Le paiement de l'adhésion et de la licence reste obligatoire.

Nombre d'adhérents d'une même famille : Parents =

Enfants =

En possession d'un passeport sportif?

Remplir au verso - obligatoirement :

- Autorisation parentale
- Droit à l'image
- Règlement du club



AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), Mr ou Mme autorise mon fils ou ma fille.....à participer au cours de karaté dispensé par le club de karaté pour la saison 2026-2027

Le club karaté n'est responsable de mon enfant **qu'à partir du début du salut sur le tatami jusqu'au salut de fin de cours. Aucune responsabilité du club ne pourra être engagée en dehors de cette période.**

D'autre part, il est strictement interdit de monter sur les tapis de gymnastique DYMA empilés au fond du dojo.
Dater et signer en faisant précéder de la mention " lu et approuvé"

Fait à Rosny sur Seine le/...../.....

DROIT A L'IMAGE

Dans le cadre de notre association **Rosny 78 karaté club** ou de **compétitions**, nous sommes amenés à utiliser des photos ou vidéos du pratiquant pour le site internet et le compte Facebook du club.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des images est sans aucun but lucratif. Un refus de votre part aura pour conséquence d'écarter le pratiquant lors des prises de vue.

Je soussigné(e), Mr ou Mme

autorise

n'autorise pas

l'association Rosny 78 karaté club à utiliser des photos ou vidéos du pratiquant sur le site internet et le compte Facebook du club prises au cours des activités.

Dater et signer en faisant précéder de la mention " lu et approuvé"

Fait à Rosny sur Seine le/...../.....

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Les informations personnelles recueillies sur ce formulaire seront enregistrées dans un fichier informatisé par le club, représenté par sa présidente. Le club karaté n'utilisera ou ne traitera vos données que dans la mesure où cela est nécessaire et afin de vous contacter. Vos informations personnelles sont conservées pendant une durée qui ne saurait excéder deux années, sauf si vous exercez votre droit de suppression des données vous concernant ou si une durée de conservation plus longue est autorisée ou imposée en vertu d'une obligation légale ou réglementaire.

EXTRAIT DU REGLEMENT DU CLUB

Il est porté à ma connaissance les règles suivantes à respecter :

- **Période d'essai** : un cours d'essai est proposé par discipline
- **Arrivées et départs** : les parents sont seuls responsables des enfants avant le début du cours et après la fin du cours (saluts de début et fin de cours). Les horaires devront être respectés.
- **Tenue karaté** : kimono blanc (pantalon et veste obligatoires) avec ceinture correctement attachée + T-shirt blanc pour les personnes de sexe féminin
- **Tenue karaté contact** : kimono de karaté contact
- **Krav-maga** : bas de survêtement noir et tee-shirt noir

Veillez à l'hygiène des mains et des pieds, ongles coupés. Pas de bijoux, cheveux attachés

- **Cours annulés ou reportés** : dans ce cas exceptionnel, pas de remboursement partiel ou total
- **Remboursement** : l'adhésion est annuelle (saison sportive), elle n'est pas remboursable et ce, quel qu'en soit le motif. Toute saison entamée au-delà de la période d'essai de 15 jours est due
- **Spectateurs** : le public est toléré pendant les séances sous réserve qu'il ne les perturbe pas. Le professeur est en mesure de refuser l'accès du public dans le dojo si nécessaire

Je soussigné(e), Mr ou Mmedéclare avoir pris connaissance des modalités d'inscription pour la saison 2026-2027. Moi-même et mon enfant déclarons en accepter les termes.
Dater et signer en faisant précéder de la mention "Lu et approuvé"

Rosny sur Seine, le/...../.....

Signature